APPEL A MANIFESTATION D'INTERET Territoire Accéléré Logement d'Abord

AMI LOUDEAC Communauté Bretagne Centre

Bilan d'activité 2023

Mars 2024





SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF AMI	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION HEBERGEMENT D'URGENCE	4
2.1. Composition des ménages	4
2.2. Ages	5
2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements	5
2.4. Orientation des ménages	6
2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT	6
2.6. Durée moyenne des séjours	7
2.7. Les sorties	7
3. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION ALLER VERS	7
4. RAPPORT QUANTITATIF DU CHEZ SOI D'ABORD	11
5. CONCLUSION	13

1. PRESENTATION DE L'AMI Territoire Accéléré Logement D'Abord – Loudéac Communauté Bretagne Centre

Loudéac Communauté Bretagne Centre a répondu au second Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logement d'abord lancé en septembre 2020 dans le cadre plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022.

Ce dispositif encourage la mise en œuvre d'actions visant la résorption du sans-abrisme, la prévention des ruptures dans le parcours résidentiel, l'accès et le maintien dans le logement des ménages en situation de précarité...

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, 10 actions ont été retenues :

- 1. Développer l'intermédiation locative,
- 2. Diversifier l'offre d'hébergement d'urgence,
- 3. Lutter contre l'habitat insalubre et indigne,
- 4. Favoriser la logique de parcours résidentiel des jeunes via une étude en amont du projet de résidence habitat jeunes de Merdrignac.
- 5. Favoriser la logique de parcours résidentiel des jeunes via des actions spécifiques pour ce public dont notamment le dispositif « 1 toit 2 générations »,
- 6. Ouverture d'une pension de famille,
- 7. Renforcer et développer les actions pour aller au-devant des publics précaires,
- 8. Encourager l'expérimentation « un chez soi d'abord »,
- 9. Sensibiliser, former et informer les acteurs du territoire.
- 10. Assurer la coordination générale.

Sur les 10 actions retenues, la collectivité de Loudéac Communauté Bretagne Centre a sollicité l'expertise de l'association Adalea afin que nous puissions nous positionner sur les actions 2, 7 et 8.

L'année 2022 était la première année d'expérimentation de ces nouvelles actions sur le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

La mise en œuvre de ces dispositifs a permis d'offrir aux personnes en précarité de nouvelles offres de services leur permettant d'avoir une écoute, un accompagnement et l'accès à de l'hébergement ou du logement avec un accompagnement adapté à leurs besoins.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION HEBERGEMENT D'URGENCE

Dans le cadre de l'AMI Logement D'Abord, deux logements ont été captés et mis à la disposition du 115. Ces deux logements sont composés d'un T1 et un T3 à Loudéac. La ville centre de Loudéac a été choisie afin de permettre aux ménages hébergés de bénéficier de tous les services de proximité qu'offre la ville. Il est important de préciser que les ménages hébergés sur ces 2 logements sont également confrontés à des problématiques de mobilité.

EFFECTIF PRESENT	AMI	
	Ménages	Personnes
Personnes isolées	3	3
Couple sans enfant	1	2
Couples avec enfant(s)	0	0
Familles monoparentales	2	7
TOTAL	6	12

En 2023, ces logements ont accueilli 6 ménages pour un total de 12 personnes. En 2022 nous avions accueilli 4 ménages pour un total de 8 personnes.

PERSONNES ENTREES SUR L'ANNEE

2.1. Composition des ménages

	AMI	
	Personnes	%
Isolé	3	50%
Isolé + 1 enfant	0	0%
Isolé + 2 enfants	1	16,6%
Isolé + 3 enfants	1	16,6%
Isolé + 4 enfants et plus	0	0%
Couple	1	16,6%
Couple + 1 enfant	0	0%
Couple + 2 enfants	0	0%
Couple + 3 enfants	0	0%
Couple+ 4 enfants et plus	0	0%
TOTAL	6	100%

	AMI	
	Personnes	%
Hommes	4	33,3%
Femmes	3	25%
Enfants	5	41,7%
TOTAL	12	100%

En 2023, chaque logement a accueilli 3 ménages. Le studio a accueilli 3 personnes isolées et le T3 a permis d'accueillir 2 familles monoparentales et 1 couple. 5 enfants ont été accueillis mais uniquement sur le logement T3.

2.2. <u>Ages</u>

	AMI	
	Personnes	%
0-17 ans	5	41,67%
18-25 ans	1	8,33%
26-35 ans	1	8,33%
36-45 ans	2	16,67%
46-55 ans	1	8,33%
56-65 ans	1	8,33%
> 65 ans	1	8,33%
TOTAL	12	99,99%

En 2023, nous avons eu un public assez hétéroclite concernant les tranches d'âges. Les enfants mineurs restant majoritaires à 41,67%.

2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.

	AMI	
	Personnes	%
RSA socle	1	16,67%
RSA + salaire	0	0%
RSA majoré	0	0%
Contrat aidé (CAV, CAE)	0	0%
Chômage indemnisé	1	16,67%
Indemnités de stage	0	0%
Salaire	1	16,67%
Prestations familiales	0	0%
AAH	0	0%
Retraite	1	16,67%-
Sans ressources	0	0%
Indemnités journalières	0	0%-
Pension Invalidité	1	16,67%
Autres Ressources	1	16,67%
TOTAL	6	100%

	AMI	
	Personnes	%
Sans ressources	0	0%
Moins de 300 €	0	0%
De 300 à 600 €	2	33,33%
De 600 à 1 000 €	2	33,33%
Plus de 1 000 €	2	33,33%
TOTAL	6	99,99%

L'hébergement d'urgence de Loudéac demande une participation financière, les ménages hébergés avaient des ressources. Cependant, nous notons qu'aucun ménage n'a les mêmes ressources. Cela montre bien que le public accueilli est varié.

2.4. Orientation des ménages

Le 115 est décisionnaire de l'orientation sur l'hébergement d'urgence. La moitié des situations était connue par d'autres services avant de faire appel au 115. Une situation a été orientée au 115 par la MdD, une autre par l'Association Adalea et la dernière par le dispositif d'Aller-vers de l'AMI LCBC.

	AMI	
	Personnes	%
MDD	1	16,67%
SPIP	0	0%
Hébergés chez 1 tiers	0	0%
Mission locale	0	0%
CMP	0	0%
Adalea	1	16,67%
Usager lui-même	0	0%
115	3	50%
SIAO	0	0%
Autre*	1	16,67%
TOTAL	6	100%

^{*} Orientation par l'Aller-Vers de l'AMI LCBC

2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif Hébergement d'urgence

	AMI	
	Personnes	%
SDF	1	16,67%
Expulsion	0	0%
Logement de fortune	0	0%
Séparation	0	0%
Insalubrité	0	0%
Hébergé chez un tiers (ami/famille)	2	33,33%
Hébergé en CHRS	0	0%
Incarcéré	0	0%
Hospitalisation	0	0%
115	0	0%
Autre* : Hôtel-HU	3	50%
TOTAL	6	100%

Sur les 6 ménages hébergés, la moitié était hébergée à l'Hôtel ou en hébergement d'urgence, 33% était hébergé chez des tiers et le dernier ménage était sans domicile fixe.

MENAGES SORTIS SUR L'ANNEE

2.6. Durée moyenne des séjours

	AMI	
	Ménages	%
Moins d'un mois	0	0%
De 1 à 3 mois	1	25%
De 3 à 6 mois	3	75%
De 6 à 9 mois	0	0%
De 9 à 12 mois	0	0%
Plus de 12 mois	0	0%
TOTAL	4	100%

Sur les 6 ménages accueillis en 2023, 4 sont sortis en cours d'année. Les durées de séjour sont en moyenne entre 3 et 6 mois.

2.7. Les sorties

	AMI	
	Ménages	%
Sortie vers le logement		
parc privé	1	25%
parc public	0	0%
Maison Relais	0	0%
Sous location	0	0%
Sortie vers de l'hébergement		
CHRS – ALT- stabilisation	2	50%
Hébergement chez un Tiers ou en famille	0	0%-
Hébergés en Foyer	0	0%-
Autre	1	25%
Situation inconnue	0	0%
TOTAL	4	100%

Sur les 4 sorties, 2 ont pu intégrer des hébergements d'insertion. Une a pu intégrer un logement dans le parc privé, la dernière a choisi de retourner dans son secteur géographique d'origine en hébergement chez des tiers.

3. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ALLER-VERS

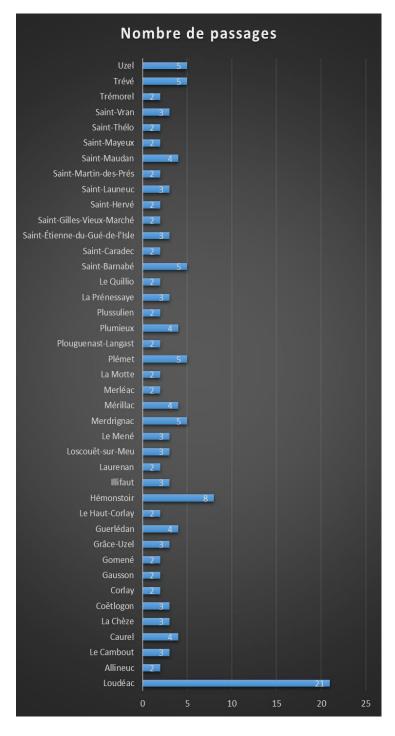
Organisation

Pour l'ALLER-VERS, nous utilisons le camping-car qui sert également pour le Point Santé Mobile. L'équipe est composée d'une travailleuse sociale, d'un travailleur pair et d'une infirmière. En 2023, plusieurs fonctionnements ont été testés. En début d'année, l'aller-vers était tous les lundis, les vendredis et un jeudi sur deux. A compter du mois de mars 2023, nous avons commencé à faire de l'Aller-Vers le lundi soir d'abord une semaine sur deux puis à compter du mois de juin tous les lundis soirs.

A compter de juillet, nous avons eu un changement d'infirmière et l'Aller-vers du jeudi une semaine sur deux est passé au mercredi une semaine sur deux.

A partir de fin septembre, le travailleur pair a eu une opportunité professionnelle et a quitté le dispositif. Nous n'avons pas réussi à le remplacer sur la fin de l'année 2023, le dispositif a donc tourné uniquement avec la travailleuse sociale et l'infirmière.

Le temps de l'infirmière étant restreint, le nombre de maraudes a diminué en fin d'année 2023.



L'équipe a réalisé 143 passages dans les différentes communes de LCBC, soit en moyenne 3 passages par commune dans l'année.

Les communes sur lesquelles nous sommes le plus intervenus sont Loudéac et Hémonstoir : Loudéac en raison notamment du nombre de personnes hébergées sur l'urgence via le 115, Hémonstoir en raison d'un très bon partenariat avec la mairie qui nous a sollicité pour plusieurs situations sur la commune.

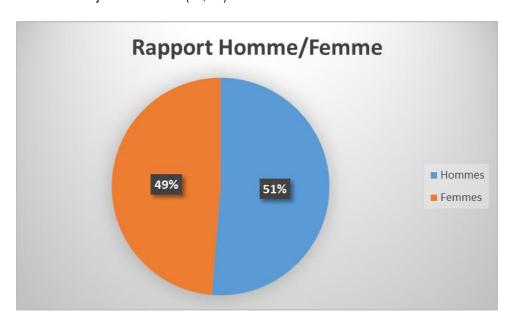
Après avoir pris contact avec un ménage dont la situation est compliquée, l'équipe peut l'orienter vers les partenaires. C'est comme cela qu'une situation d'Hémonstoir a pu via l'Aller-Vers être orientée vers le 115 pour

intégrer l'hébergement d'urgence. A L'issue de sa prise en charge sur l'urgence, le ménage a eu une orientation vers un hébergement d'insertion.

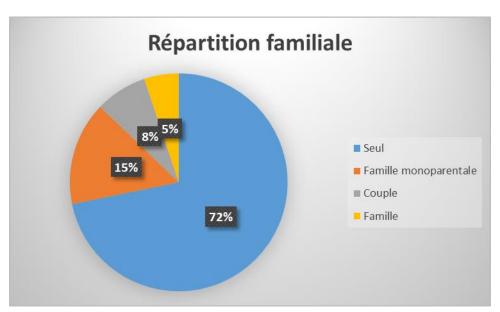
Typologie des publics rencontrés

En 2023, l'équipe a rencontré **39 ménages et réalisé 50 entretiens** contre 26 ménages et 41 entretiens en 2022.

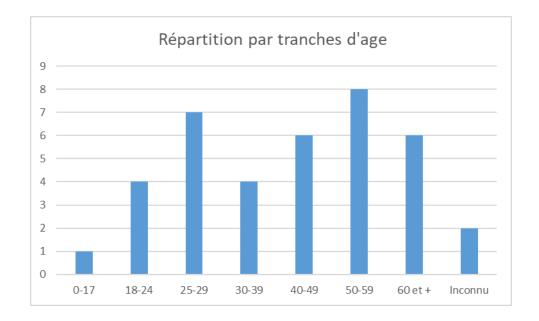
■ En 2023, nous avons rencontré autant d'hommes que de femmes, alors qu'en 2022 nous avions rencontré une majorité d'hommes (61,5%)



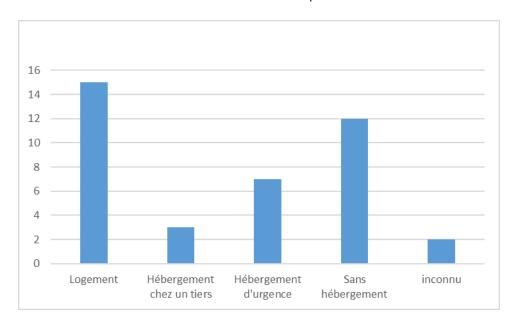
Concernant les compositions familiales, nous avons une majorité de personnes seules, mais nous avons également rencontré quelques familles, couples, et famille monoparentales.



- En 2023, 16% des personnes rencontrées sont étrangères alors que nous n'avions rencontré qu'une personne étrangère en 2022.
- En ce qui concerne les classes d'âges, nous avons réussi à rencontrer un public plus varié, notamment des jeunes de moins de 30 ans, alors qu'en 2022 la grande majorité (92%) avait plus de 30 ans.

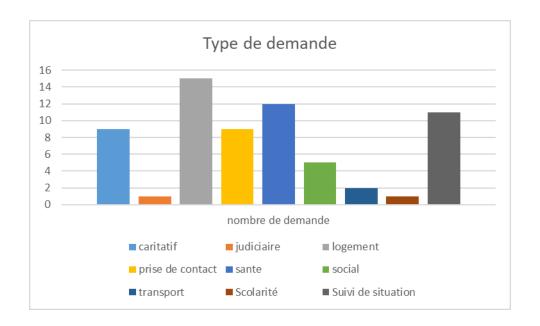


L'équipe a rencontré davantage de personnes à la rue en 2023 (30%) qu'en 2022 (7%). Nous pouvons également noter que le nombre de personnes ne souhaitant pas évoquer leur situation a diminué en 2023 (5%) alors qu'il y en avait 19% en 2022. Cela montre que l'équipe est bien reconnue sur le territoire et arrive à créer des liens de confiance avec les personnes rencontrées.



Demandes

En 2023, nous avons eu les mêmes types de demandes qu'en 2022. Nous notons cependant une augmentation du nombre de demandes concernant le caritatif (aide alimentaire, aide pour s'habiller...) et la santé.



4. Un chez soi d'abord – De l'expérimentation à la pérennisation

Le dispositif expérimental « un chez soi d'abord » est construit à l'échelle départementale et est porté, pour la durée de l'expérimentation, par le SIAO 22 et les co-acteurs engagés :

- La Fondation Bon Sauveur en tant qu'organisme gestionnaire d'un établissement de santé assurant des soins psychiatriques et l'offre en psychiatrie du Nord-Ouest du département des Côtes d'Armor (bassin Lannion/Guingamp/Paimpol). Le Centre Hospitalier de la Fondation Bon Sauveur dispose notamment d'une équipe mobile de psychiatrie à destination des personnes en situation de précarité sur les territoires de Lannion et Guingamp, ainsi que des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap (SAVS, SAMSAH).
- L'Association AMISEP assure la gestion de services d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et de logement pour des ménages en situation de grande précarité et sans domicile (avec notamment le CHRS Kerlann), un accueil de jour, un point santé sur le territoire de Lannion et une agence immobilière à vocation sociale (AIVS) chargée de la captation de logements dans le parc privé sur l'ensemble du département des Côtes d'Armor.
- La Fondation Saint-Jean de Dieu en tant qu'organisme gestionnaire d'un établissement de santé assurant des soins psychiatriques et l'offre en psychiatrie sur le bassin de Saint-Brieuc/Lamballe et Dinan. Le Centre Hospitalier dispose notamment d'une équipe mobile de psychiatrie à destination des personnes en situation de précarité sur les territoires de Saint-Brieuc/Lamballe ainsi que des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap (SAVS) sur le secteur de Dinan.
- L'association Adapei Nouelles Côtes d'Armor en tant qu'organisation au service des personnes en situation de handicap ou fragilisées. Elle gère notamment sur le département des appartements de coordination thérapeutiques dédiés aux personnes ou familles qui se trouvent en situation de fragilité psychologique, sociale ou financière et qui ont besoin de soins et de suivi médical, et des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap (SAVS, SAMSAH).
- L'association Adalea assure la gestion de services de veille sociale, d'accompagnement, d'hébergement et de logement pour des ménages en situation de grande précarité et sans domicile, avec notamment le 115 (numéro d'urgence sociale départemental pour les sans-abri), une équipe d'intervention de rue, un accueil de jour sur le territoire de Saint-Brieuc, des CHRS et des points santé sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

- L'Association Hospitalière de Bretagne en tant qu'organisme gestionnaire d'un établissement de santé assurant des soins psychiatriques et l'offre en psychiatrie sur le centre Bretagne. Le Centre Hospitalier de Plouguernevel dispose notamment d'une équipe mobile de psychiatrie à destination des personnes en situation de précarité sur le territoire de santé Pontivy/Loudéac, des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap (SAVS, SAMSAH) et un Centre Médico Psychologique Spécialisé (CMPS) en addictologie.
- L'Association Addiction France en tant que gestionnaire du CSAPA et du CAARUD des Côtes-d'Armor. Elle dispose d'une équipe de prévention départementale et gère un centre d'addictologie (CSAPA) à Saint-Brieuc et un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD) qui intervient sur l'ensemble du département.

Ces 7 partenaires se sont engagés dans la constitution d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) en mai 2023.

Sur Loudéac Communauté Bretagne Centre, l'équipe de proximité est constituée de 5 professionnels mobilisés par Adalea, l'Association Hospitalière de Bretagne (AHB) et l'Association Addiction France.

Les modalités d'intervention et des temps de régulation d'équipe se sont maintenus avec régularité pour permettre une posture de professionnels et une approche des institutions, par le décloisonnement des acteurs et le renforcement des interconnaissances.

Ainsi, dans la pratique, il est proposé :

- Une équipe pluridisciplinaire (médicale / sociale incluant des travailleurs pairs)
- Une permanence téléphonique 24H/24 et 7j/7
- Des interventions centrées sur le quotidien dans le milieu de vie des personnes, et basées sur le choix de la personne
- Une **individualisation** de l'accompagnement, avec des équipes flexibles et réactives et s'appuyant sur un **large partenariat**
- Un accompagnement autant que de besoin et un suivi intensif de type « Aller vers » : visites au domicile et accompagnement dans la cité en binôme et en multi référence.

Les trois professionnels mis à disposition par Adalea sur le secteur de Loudéac (un travailleur pair et deux travailleuses sociales) ont poursuivi leur investissement dans la multi référence et l'accompagnement proposé aux 4 locataires. La gestion locative est assurée par l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS 22) qui prospecte sur le territoire pour trouver des logements adaptés et les mettre à disposition des personnes dans le cadre d'une convention de sous-location avec bail glissant.

Engagée depuis 2021, l'expérimentation a porté ses fruits par la création d'un établissement d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) « Un chez soi d'abord » en novembre 2023 dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS, avec en perspective l'ouverture de 55 places sur le département d'ici fin 2025. Une belle victoire pour l'ensemble des partenaires et des locataires.

5. Conclusion

A l'issue de la 2ème année de mise en œuvre de l'AMI Territoire Accéléré Logement d'Abord nous pouvons convenir que les 3 dispositifs ont répondu à un besoin non couvert pour le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Pour la seconde année de fonctionnement, les actions développées ont trouvé leur rythme et leur légitimité à intervenir en milieu rural tant au niveau des publics qu'auprès des partenaires du territoire.

Fin 2023, l'expérimentation Un Chez Soi d'Abord a été retenue dans le cadre d'un Appel à Projet National. L'ARS lui a délivré une autorisation d'exercice pour 15 ans.

C'est pourquoi, le Un Chez Soi d'Abord quitte l'expérimentation et poursuit son action à l'échelle départementale avec un fonctionnement propre.

Ces actions ont obtenu un financement exceptionnel pour une 3ème année de fonctionnement.

Ainsi suite à la sortie du Un Chez Soi d'Abord de l'AMI, la collectivité de Loudéac Communauté Bretagne Centre nous a invité à proposer une nouvelle action en remplacement.

Les perspectives pour cette dernière année de fonctionnement dans le cadre de l'AMI sont les suivantes :

- Maintien des Maraudes avec le camping-car du Point santé, des actions en soirée pour aller au plus près des publics
- Maintien des 2 hébergements d'urgence implantés sur la commune de Loudéac,
- Développement des entretiens SIAO au plus près des publics, en lien avec les permanences réalisées avec les associations caritatives
 - ✓ Maintenir le lien avec la personne dans l'interstice de l'entrée en logement ou en hébergement
 - ✓ Orienter le public vers le droit commun, sensibiliser les élus locaux....

Pour mener à bien ces missions, les recrutements d'un travailleur pair et d'un travailleur social sont en cours.